



Guy LANCELOT
IA-IPR histoire-géographie
Service pédagogique
AEFE,
19-21 rue du colonel Pierre Avia
75015 Paris
guy.lancelot@diplomatie.gouv.fr

Aux professeurs d'histoire-géographie des établissements français à l'étranger.

**Lettre de rentrée
année scolaire 2007-2008**

1. Diversité et unité de l'enseignement de l'histoire-géographie,

L'année scolaire qui vient de se terminer, la première pour le groupe d'inspection pédagogique de l'agence, m'a donné le plaisir de rencontrer nombre d'entre vous, soit à l'occasion de visites d'inspection, soit lors des stages d'adaptation de programmes. Elle m'a aussi permis de découvrir une partie des situations extrêmement diverses dans lesquelles vous exercez, que ce soit du point de vue des horaires ou de celui de la coopération avec des professeurs d'histoire-géographie nationaux, ou encore de la difficulté qu'il peut y avoir, selon le pays dans lequel vous enseignez, à traiter tel ou tel point particulier de programmes conçus avant tout pour former des citoyens français et européens conscients de leur communauté de destin et doués du libre arbitre et du sens des responsabilités nécessaires au fonctionnement d'une démocratie.

Chaque situation, et les contraintes varient non seulement en passant les frontières mais parfois même d'une ville à l'autre au sein du même pays, doit être appréciée, en étroite concertation entre l'équipe d'histoire-géographie et le chef d'établissement, avec le souci de transmettre avec la meilleure efficacité, dans le contexte particulier, les contenus de notre enseignement et les valeurs qui le fondent. Je réfléchirai volontiers avec vous, à l'occasion de mes missions, aux choix adoptés, mais on ne saurait sans risque tenter de réglementer de loin des situations aussi diverses. Cette démarche vaudra en particulier pour la mise en œuvre des adaptations de programmes, que j'aborderai plus loin : la façon dont il sera le plus judicieux de coordonner, ou au contraire d'intégrer l'enseignement du programme français et celui du programme local, en fonction des horaires dont disposent les professeurs et des niveaux d'enseignement, mais aussi des contenus et des démarches de vos collègues nationaux, enfin des accords internationaux dans lesquels s'inscrit souvent notre action éducative, doit d'abord être inventée sur place.

2 Adaptation des programmes

L'unité que donne à notre réseau l'enseignement des programmes français par des professeurs ayant une large communauté de formation scientifique et de démarche pédagogique, lui donne une cohérence que l'on ne retrouve pas dans les réseaux anglo-saxons et qui constitue un de ses atouts majeurs aux yeux des parents d'élèves. Le travail d'adaptation en cours ne compromet donc pas l'unité de programmes dont ni la structure ni la grande majorité des libellés ne sont remis en question. De façon à ne pas compliquer encore la production des sujets et l'organisation des examens, ces adaptations ne touchent d'ailleurs pas les programmes des classes de troisième et terminale.

Il s'agit de repérer les contextualisations locales, nationales ou régionales –au sens des régions d'un continent- qui permettront d'enseigner de manière plus vivante tel ou tel point du programme français, mais surtout de dire quelles questions nouvelles, en petit nombre cependant, devront être traitées, de façon à ce que nos élèves acquièrent quelques grands repères sur le passé et sur l'organisation actuelle de l'espace dans lequel ils vivent, enfin de proposer des allègements de programme correspondants. Ces adaptations sont présentées dans une grille standardisée, de façon à en permettre la validation par l'Inspection générale, puis, à l'issue d'une phase d'expérimentation et de consultation, la publication pour l'ensemble du réseau.

Ce travail de rédaction, mené sur place en s'appuyant le plus largement possible sur les pratiques existantes et sur le travail effectué lors de stages antérieurs, a été effectué pour toutes les zones où des stages ont eu lieu en 2006-2007, soit environ la moitié des zones de formation de l'AEFE. Après validation par l'IGEN d'histoire-géographie les programmes adaptés y ont été envoyés aux SCAC et aux établissements où vont l'être très prochainement, pour expérimentation et consultation. Pour les autres zones le travail se poursuivra durant toute cette année scolaire.

Une démarche analogue est conduite, pour le programme d'histoire-géographie du cycle 3 de l'école élémentaire, par mes collègues Inspecteurs de l'éducation nationale en résidence dans chaque zone, sous l'autorité de l'Inspection générale de l'enseignement primaire et en collaboration avec l'Inspection régionale du second degré.

Ces programmes publiés il restera à les mettre en œuvre et, comme lors de leur rédaction, votre rôle sera essentiel. Il s'agira, pour les contextualisations mais surtout pour les questions nouvelles, à mutualiser la documentation nécessaire. Chacun de vous peut aisément repérer, parmi les documents originaux (documents d'archives en histoire, photos de paysages et cartes en géographie, etc.) qu'il utilise déjà quelques éléments à la fois attractifs pour les élèves et riches de sens historique ou géographique. Il s'agit de les rassembler sur un site commun à la zone de façon à ce qu'ils soient accessibles à tous, dans le réseau et, pourquoi pas, à vos collègues exerçant en France. Ce travail à plus long terme, largement développé parfois, comme en Espagne, ailleurs simplement amorcé, devra être généralisé. Je vous invite, pour les zones où les programmes sont en phase d'expérimentation, à nourrir les sites qui s'y construisent, ailleurs à regrouper déjà, sur le site de votre lycée, quelques documents qui pourront être ensuite mutualisés.

3 Evolutions en cours

- Au lycée les évolutions de programme concernent les sections technologiques. Les élèves de terminale STG passeront en 2008 pour la première fois une épreuve de bac écrite, portant sur le nouveau programme. Une évolution analogue est en cours (BOEN n° 31 du 06/09/07) pour les ST2S (ex SMS) : programmes comportant des questions obligatoires et des sujets d'étude au choix, épreuve écrite en fin de terminale. Elle touchera ensuite les STI.

Aucune modification des programmes ni des épreuves du baccalauréat des sections générales n'est envisagée pour l'instant. Pour toutes ces épreuves, définies par le BOEN n°7 du 12/02/2004, je vous renvoie à la note de l'Inspection générale d'histoire-géographie diffusée l'an dernier à tous les établissements du réseau.

J'attire aussi l'attention des correcteurs sur deux points qui m'apparaissent importants, après analyse de la notation effectuée dans plusieurs zones :

- veiller à ce que la moyenne de notes d'histoire-géographie soit en concordance avec la moyenne générale des autres disciplines ou du moins à ce que l'écart – toujours vers le bas !- ne soit pas si important qu'il en soit inexplicable ;

- élargir l'éventail de la notation , de façon à ce que notre épreuve, dont la préparation demande beaucoup de travail aux élèves, compte dans leur résultat à l'examen. Ceux des élèves des lycées français sont excellents : il n'est pas rare que les trois-quarts des candidats y obtiennent une mention. Il serait juste que notre discipline les ait aidés, aussi souvent que les autres, à l'obtenir. Le travail d'entente puis d'harmonisation, règlementaire, est le garant de l'équité due à chaque candidat ; il doit aussi être pour les correcteurs l'occasion de réfléchir ensemble aux pratiques de notation de leur discipline.

- Au collège le nouveau programme de sixième entrera finalement en vigueur en septembre 2009 pour tous les établissements de France et pour ceux du réseau observant un calendrier « nord », à la rentrée scolaire suivante pour les autres. Les nouveaux programmes s'appliqueront en 5^{ème} en 2010, en 4^{ème} en 2011, en troisième en 2012. Ce calendrier vous guidera lorsque vous aurez à proposer des changements de manuels. Ces nouveaux programmes du collège, conçus pour intégrer explicitement les connaissances et compétences définies par le « socle commun » institué par le législateur, devraient être rapidement diffusés pour consultation. Je vous les ferai parvenir sous couvert de vos chefs d'établissement dès que j'en disposerai.

La façon dont évoluera le DNB n'est pas encore décidée, à ma connaissance. La session 2008 ne verra donc pas changer les épreuves d'histoire-géographie et éducation civique auxquelles vous préparez vos élèves.

- Le Président de la République et le ministre de l'Education nationale ont décidé de faire lire dans les classes, le 22 octobre, la lettre écrite juste avant son exécution comme otage par le jeune Guy Moquet. Cette commémoration d'une phase particulièrement douloureuse du début de la Résistance doit naturellement aller au delà de l'émotion légitime suscitée par le texte comme par les autres documents du dossier. Il revient particulièrement aux professeurs d'histoire-géographie, quitte à faire une entorse à la logique du traitement de leur programme, de rappeler la situation de l'époque et de faire réfléchir aux valeurs civiques concernées . Ceux qui souhaitent des précisions sur l'épisode des cinquante otages peuvent se reporter au dossier disponible sur le site de l'académie de Versailles (ac-versailles/disciplines/histoire-géographie).

- Un partenariat, ponctuel, a été établi entre l'Education nationale et Thalassa (FR3/TV5) à l'occasion de la série d'émissions sur le « tour du monde » des porte-conteneurs, l'AEFE prenant sa place dans ce dispositif en organisant un concours de dossiers portant sur l'insertion du pays d'accueil dans la mondialisation. Malgré des délais extrêmement brefs près d'une quarantaine de lycées du réseau se sont engagés, grâce à vous et à vos collègues de SES, mais aussi parfois de lettres, de mathématiques, d'histoire – géographie nationale, dans cette opération à laquelle participent en ce moment plus d'un millier d'élèves. Je remercie tous ceux qui s'y impliquent et invite chacun de vous à aller, sur le site de l'AEFE, lire les

thèmes de travail et regarder la carte des participants : la mondialisation n'est elle pas faite de réseaux ?

4 Ressources en ligne.

Comme l'an dernier je vous invite à consulter les sites des deux grands festivals : St Dié, pour la géographie, était cette année consacré à « La planète terre en mal d'énergies » (<http://fig-st-die.education.fr>); Blois , pour l'histoire à « L'opinion : information, rumeur et ^propagande » (www.rdv-histoire.com)

Le site de la DIACT (ex DATAR) vous fournira, grâce à sa partie pédagogique, d'utiles informations sur la France : www.diact.gouv.fr

La cartotheque de l'IEP de Paris reste une source exceptionnelle de fonds de cartes www.sciences-po.fr/cartographie , mais vous trouverez aussi des fonds sous divers formats sur le site (histoire-géographie) de l'académie d'Aix-Marseille.

Enfin le site de la bibliothèque nationale de France s'enrichit, au fil des expositions, d'abondantes ressources iconographiques : www.bnf.fr

Je souhaite à chacun de vous une excellente année scolaire.

Guy Lancelot